

# Passage du président de la FQM dans la région

Dans le cadre du Rendez-vous du président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), Jacques Demers s'est arrêté dans la région de la Chaudière-Appalaches afin de rencontrer les élus de plusieurs MRC, dont celle de Lotbinière, le 20 août dernier. Ainsi, le préfet de la MRC et maire de Val-Alain, Daniel Turcotte, a pu partager les enjeux de la région au représentant de la FQM.

PAR ALEXANDRE BELLEMARE - COLLABORATION SPÉCIALE

Chaque année, la fédération cible quelques régions de la province et offre ainsi l'opportunité aux élus de ces régions de partager leur réalité, les défis qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur fonction ainsi que les projets qu'ils désirent faire avancer.

Pour M. Demers, ces rencontres sont importantes puisqu'elles l'outillent et



Photo: Courtoisie

Jacques Demers, président de la FQM, (deuxième à partir de la gauche) et Daniel Turcotte, préfet de la MRC de Lotbinière et maire de Val-Alain (quatrième à partir de la gauche).

lui permettent de mettre de l'avant des situations concrètes lors de ses représentations auprès du gouvernement.

Si plusieurs aspects régionaux ont été abordés, plusieurs enjeux reviennent d'une région à l'autre, estime Jacques Demers.

«La reddition et la lourdeur administrative, on l'entend partout, c'est évident. Sans oublier, la couverture cellulaire, ça touche la très grande majorité des régions. Je crois que je n'ai pas encore rencontré une MRC qui se considère bien desservie sur cet aspect. Il y a aussi la difficulté à boucler des budgets et les dossiers où on joue un rôle grandissant au niveau des municipalités», a indiqué le président de la FQM.

### Des enjeux locaux

De son côté, Daniel Turcotte en a profité pour partager son incompréhension face au refus du projet d'ajout d'une école secondaire à Saint-Apollinaire.

«C'est un non-sens, Lotbinière connaît une croissance démographique importante et toutes les démarches d'achat et d'expropriation du terrain avaient été faites par la Municipalité, ça fait beaucoup d'argent investi dans un projet pour finalement que le ministère de l'Éducation recule», a-t-il martelé.

Il a également souligné les lourdes démarches entourant les plaintes à la Commission municipale du Québec, le sous-financement du transport collec-

tif en région, la surcharge de travail pour les municipalités entourant les nouvelles politiques adoptées par le gouvernement, la protection des élus sur les médias sociaux, la lourdeur de mettre en place des travaux routiers et la complexité des autorisations de changement de zonage auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

«C'est sûr que ça nous permet de ventiler et si plus de personnes entendent nos revendications, ces dernières se rendent plus facilement aux ministres. Aussi, ce genre de partage permet à des gens comme Jacques Demers de faire part de nos réalités et mettre en garde d'autres municipalités sur des situations problématiques pour qu'elles aient l'opportunité de les éviter de leur côté», a ajouté M. Turcotte.

Le préfet de la MRC de Lotbinière et plusieurs autour de la table ont souligné également la lourdeur du travail d'élus ainsi que l'exposition aux critiques constantes, notamment sur les médias sociaux.

«On sent vraiment une fatigue auprès des élus. Le gouvernement essaie de trouver des moyens de stimuler de nouveaux candidats et élus, mais je crois qu'avec la lourdeur qu'il nous impose, c'est plutôt l'inverse qui se produit et les élus perdent leur intérêt», a-t-il déploré.



## Avis public : début de l'évaluation environnementale du Parc éolien Lotbinière Ndakina

La MRC de Lotbinière, Innergex et les Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak annoncent le début de l'évaluation environnementale du Parc éolien Lotbinière Ndakina. Ce projet éolien communautaire de 100 MW, situé dans la MRC de Lotbinière, résulte d'un partenariat entre la MRC (45%), Innergex (50%), et les Conseils des Abénakis d'Odanak et de Wôlinak (2,5% chacun).

### Consultation publique

L'avis de projet et la directive du ministre pour l'étude d'impact du projet sont accessibles dans le registre public des projets :

<https://bit.ly/RegistreQc>

### Observations du public

Toute personne peut soumettre au ministre, par écrit et avant le **20 septembre**, ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder, via le registre public :

<https://bit.ly/RegistreQc>

Pour plus d'informations sur le processus d'évaluation environnementale, appelez au 418 521-3830, sans frais au 1 800 561-1616, ou visitez le site du ministère :

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/>

511866

UNE PRÉSENTATION DE

AU PROFIT DE

FONDATION  
HÔTEL-DIEU DE LÉVIS

GRANDS TIRAGES LE 5 SEPTEMBRE 2024

**ACHETEZ VOS BILLETS DÈS MAINTENANT**

CONCESSIONNAIRES PARTENAIRES

1 <sup>er</sup> PRIX	2 <sup>e</sup> PRIX	3 <sup>e</sup> PRIX	4 <sup>e</sup> PRIX
45 000 \$ EN CRÉDIT AUTO ou 35 000 \$ en argent	25 000 \$ EN CRÉDIT AUTO ou 15 000 \$ en argent	5 000 \$ DE RABAIS CHEZ <i>Idea Tech Solarium!</i> ou 2 000 \$ en argent	2 000 \$ EN CRÉDIT D'ESSENCE <b>Paquet</b>

[fdhl.ca/loto-mobile](https://fhdl.ca/loto-mobile) | 418 835-7188